

Responsabilité

Responsable de la procédure	RCCI-Dirigeant
Personne ayant accès aux données personnelles	Directeur-Général
Service	
Correspondant relais	

Objectif de la procédure

Cette procédure s'inscrit dans le cadre du bon fonctionnement de ADMIO AM et des dispositions réglementaires et notamment de définir les principes et les modalités applicables au traitement des données à caractère personnel au sein d'ADMIO AM.

Liste des outils/applications utilisés

Outil(s)	
Application(s)	[•]

Contrôles de 1 ^{er} niveau	Archivage (oui/non)	Emplacement d'archivage
[•]		[•]
[•]		[•]

Gestion des mises à jour de la procédure

Version	Date	Statut	Auteur	Nature des modifications
1.0	22/07/2026	Validée	ADMIO AM	Création

Sommaire

1. Définitions et champ d'application	3
2. Données collectées	3
2.1. Données collectées	3
2.2. Licéité du traitement de données.....	4
2.3. Finalités des traitements des données.....	5
2.4. Durée de conservation des données	5
3. Modalités d'exercice des droits des personnes concernées	5
4. Conservation des données.....	6
5. Sécurité des données.....	6
5.1. Disponibilité des données	6

5.2. Intégrité des données.....	7
5.3. Confidentialité des données	7
5.4. Authenticité des données.....	7
6. Modalités de partage des données.....	7

1. Définitions et champ d'application

Une **donnée à caractère personnel** désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement.

Une **personne identifiable** est considérée comme telle lorsqu'elle peut être reconnue à partir d'une ou plusieurs informations lui étant propres, telles que son identité, ses coordonnées, sa situation professionnelle, financière ou toute autre caractéristique permettant de l'identifier.

Un **traitement de données** à caractère personnel désigne toute opération réalisée sur des données personnelles, quel que soit le moyen utilisé. Cela comprend notamment la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, la consultation, l'utilisation, la modification, la transmission, le partage, l'archivage ou la suppression de ces données.

Elle s'applique à l'ensemble des traitements de données à caractère personnel réalisés par ADMIO AM dans le cadre de ses activités de gestion de portefeuille et de conseil, de ses obligations réglementaires, de ses relations avec ses clients, investisseurs, prospects, prestataires et collaborateurs.

2. Données collectées

2.1. Données collectées

ADMIO AM est amenée à collecter et traiter exclusivement les données à caractère personnel nécessaires à l'exercice de ses missions, à l'exécution de ses obligations, ainsi qu'à la gestion de ses relations avec ses parties prenantes.

Catégorie de personnes concernées	Données traitées
Investisseurs, clients et prospects	- Données d'identification - Coordonnées personnelles et professionnelles - Données financières, patrimoniales et fiscales nécessaires à l'évaluation de l'adéquation des investissements et à l'exécution des services proposés - Informations bancaires nécessaires à la réalisation des opérations financières - Informations relatives à la relation d'affaires, au profil d'investissement, aux objectifs d'investissement et à l'expérience financière du client - Données collectées dans le cadre des obligations de connaissance client (KYC) - Données des représentants, co-investisseurs, bénéficiaires effectifs ou autres personnes impliquées dans une opération d'investissement ou dans la relation d'affaires

Personnes concernées par les diligences LCB-FT	• Informations d'identification des clients, investisseurs, bénéficiaires et représentants légaux • Justificatifs d'identité et de domicile • Informations relatives à la situation professionnelle et économique des personnes concernées • Informations relatives au statut éventuel de PPE • Informations relatives aux contrôles effectués sur les listes de sanctions, gels des avoirs et autres dispositifs réglementaires applicables • Justificatifs de l'origine des fonds
Prestataires, fournisseurs et partenaires	• Données d'identification des interlocuteurs • Coordonnées professionnelles • Informations nécessaires à la gestion des relations contractuelles • Informations comptables et de facturation
Collaborateurs et candidats	• Données d'identification • Informations relatives à la situation professionnelle • Données nécessaires à la gestion administrative du personnel • Données relatives au parcours professionnel, aux qualifications, aux diplômes et à l'expérience des candidats • Données nécessaires au respect des obligations sociales, fiscales et réglementaires d'ADMIO AM • Vérification des antécédents professionnels (Background check)

Par ailleurs, ADMIO peut traiter certaines données techniques nécessaires à la sécurité de son système TIC, notamment :

- Les identifiants des utilisateurs ;
- Les informations relatives aux habilitations d'accès ;
- Les traces permettant de détecter ou d'analyser des incidents de sécurité.

Enfin, ADMIO veille à ce que les données à caractère personnel collectées soient strictement nécessaires aux finalités déterminées, explicites et légitimes des traitements mis en œuvre. Elle s'assure également que ces données sont traitées de manière licite, loyale et transparente à l'égard des personnes concernées.

2.2. Licéité du traitement de données

Le traitement n'est licite que si, et dans la mesure où, au moins une des conditions suivantes est remplie :

- La personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques ;
- Le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci ;
- Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis ;
- Le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un tiers, à moins que ne prévalent les intérêts ou les libertés et droits

fondamentaux de la personne concernée qui exigent une protection des données à caractère personnel.

2.3. Finalités des traitements des données

Toute collecte de données à caractère personnel repose sur une finalité, explicite et légitime, préalablement identifiée afin d'assurer :

- L'entrée en relation avec les prospects et investisseurs ;
- La gestion de la relation d'affaires ;
- La fourniture de services d'investissement et de gestion de portefeuille ;
- Le respect des obligations réglementaires applicables ;
- La gestion des opérations financières ;
- La gestion des relations avec les prestataires et partenaires ;
- La gestion des ressources humaines ainsi que la sécurité et le bon fonctionnement des systèmes d'information.

2.4. Durée de conservation des données

Les durées de conservation applicables sont précisées, pour chaque traitement, dans le registre des activités de traitement. A l'issue de ces durées, les données sont supprimées, anonymisées ou archivées lorsque leur conservation demeure justifiée par une obligation réglementaire.

3. Modalités d'exercice des droits des personnes concernées

Toute personne concernée bénéficie de droits prévus tels que :

- **Droit à l'information** : être informé de manière claire, transparente et compréhensible sur l'utilisation de ses données personnelles ;
- **Droit d'accès** : savoir si des données sont traitées et obtenir une copie des données ainsi que des informations sur le traitement ;
- **Droit de rectification** : faire corriger des données inexacts ou compléter des données incomplètes ;
- **Droit à l'effacement** : demander la suppression des données dans les cas prévus par le RGPD ;
- **Droit à la limitation du traitement** : demander la suspension temporaire de l'utilisation des données incomplètes ;
- **Droit à la portabilité des données** : recevoir ses données dans un format structuré et les transmettre à un autre responsable de traitement lorsque les conditions sont réunies ;
- **Droit d'opposition** : s'opposer à certains traitements de données pour des raisons tenant à sa situation particulière ;
- **Droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente** : saisir l'autorité compétente lorsqu'une personne estime que ses droits ne sont pas respectés.

Toute demande d'exercice des droits ou relative à la protection des données personnelles, est adressée à ADMIO AM par courrier (51 rue Decamps, 75116 PARIS) ou par voie électronique (info@admio-am.capital).

La demande est enregistrée et analysée dès réception.

ADMIO AM vérifie préalablement l'identité du demandeur lorsque cela est nécessaire afin d'éviter toute divulgation non autorisée de données personnelles.

Les demandes sont traitées dans les délais réglementaires applicables.

ADMIO AM répond aux demandes d'exercice des droits dans un délai d'un mois à compter de leur réception. Ce délai peut être prolongé de deux mois lorsque la complexité ou le nombre de demandes le justifie. En cas d'impossibilité de donner suite à une demande, ADMIO AM informe la personne concernée des motifs de cette impossibilité ainsi que de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente.

4. Conservation des données

Les durées de conservation des données à caractère personnel sont définies en fonction de la finalité poursuivie par chaque traitement, des obligations légales et réglementaires applicables ainsi que des délais de prescription pertinents. Elles sont documentées dans le Registre des activités de traitement tenu conformément à l'article 30 du RGPD.

5. Sécurité des données

ADMIO AM met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque. Lors de la détermination de ces mesures, ADMIO AM tient compte de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre ainsi que de la nature, de la portée du contexte et des finalités des traitements réalisés.

Les données personnelles sont hébergées auprès des prestataires sélectionnés par ADMIO AM présentant des garanties appropriées en matière de sécurité, de disponibilité et de protection des données.

5.1. Disponibilité des données

ADMIO AM assure la disponibilité des données à caractère personnel ainsi que l'accès à celles-ci en temps utile en cas d'incident physique ou technique. Les exigences applicables à chaque catégorie de données sont précisées dans la cartographie des données sensibles (cf. III-3 Annexe 3 Cartographie des applications et données sensibles).

Les données sont hébergées sur des infrastructures Cloud, en format digitalisé et encrypté présentant des garanties appropriées en matière de disponibilité, d'intégrité, de confidentialité et de sécurité des données.

5.2. Intégrité des données

ADMIO AM veille à ce que les données à caractère personnel traitées demeurent exactes et protégées contre toute altération, destruction ou modification non autorisée. Les mesures de sécurité mises en œuvre ont pour objet de préserver l'intégrité des données pendant toute la durée du traitement et de leur conservation.

5.3. Confidentialité des données

ADMIO AM encadre les accès aux données à caractère personnel afin de limiter les accès, divulgations ou utilisations non autorisés. L'accès est réservé aux seules personnes habilitées à la traiter dans le cadre de leurs fonctions ou de leurs missions.

5.4. Authenticité des données

ADMIO AM met en œuvre les mesures appropriées afin de garantir l'authenticité des données utilisées et s'assure que les données proviennent de sources identifiées et autorisées et que leur origine peut être vérifiée lorsque cela est nécessaire. Les dispositifs de contrôle d'accès et de gestion des habilitations contribuent à préserver l'authenticité des données.

6. Modalités de partage des données

Les données à caractère personnel collectées par ADMIO AM peuvent être communiquées aux collaborateurs, prestataires, autorités ou partenaires intervenant dans le cadre des traitements réalisés, dans la limite de leurs attributions respectives et des finalités pour lesquelles les données ont été collectées. Pour chaque traitement, les destinataires ou catégories de destinataires des données sont identifiés dans le registre des activités de traitement.

En cas de projet de fusion, cession, réorganisation, restructuration ou opération équivalente, certaines données personnelles peuvent être communiquées aux parties participant à l'opération, dans la stricte mesure nécessaire à sa réalisation.

Lorsque la Société recourt à un prestataire agissant pour son compte, celui-ci ne traite les données à caractère personnel que sur instruction d'ADMIO AM et dans les conditions définies contractuellement. La Société s'assure préalablement que ce prestataire présente des garanties suffisantes quant à la protection des données à caractère personnel traitées.

Les données à caractère personnel ne sont communiquées qu'aux seules catégories de données nécessaires à la réalisation de la finalité poursuivie. ADMIO AM encadre l'accès aux données à caractère personnel et s'assure que toute personne autorisée à y accéder est soumise à une obligation de confidentialité adaptée à ses fonctions ou à ses missions.

Lorsqu'un traitement implique un transfert de données vers un pays situé en dehors de l'Union Européenne, ce transfert bénéficie des garanties appropriées assurant un niveau de protection des données équivalent à celui exigé au sein de l'Union Européenne.